

Préparer la réforme du collège
rentrée 2016

Un collège à refonder

**DES ENJEUX : pédagogique, de formation,
économique, politique, de cohésion sociale**

Il s'agit de :

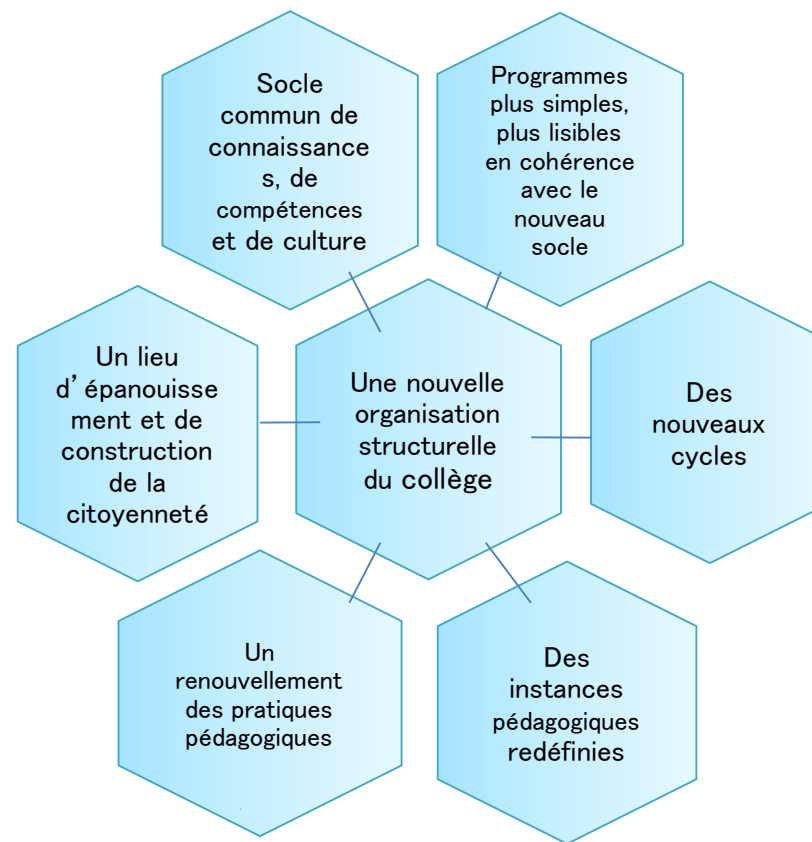
- Rétablir la performance de l'École
- Rendre à l'école sa mission de transmission et de partage des valeurs de la République

Loi d'orientation et de programmation du 08/07/2013

Des décrets qui s'inscrivent dans le processus de la refondation



Le collège refondé : une réforme globale



Ce qui évoluera à la rentrée 2016

Les **cycles** deviennent triennaux.

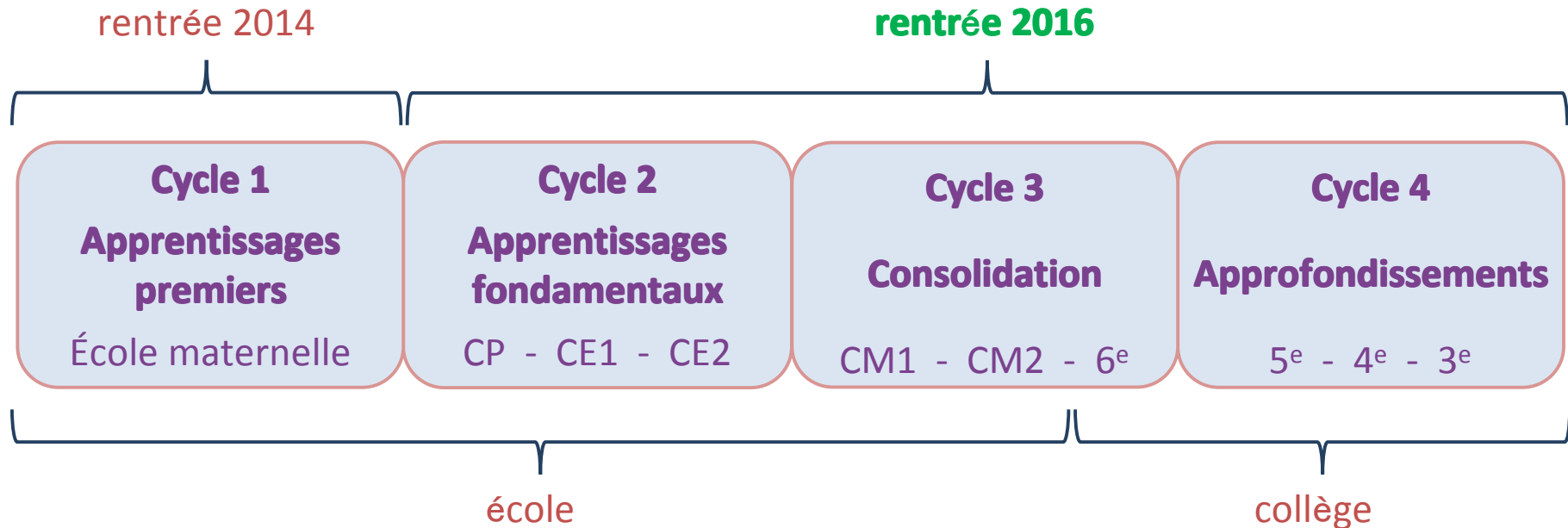
Le **socle commun** est redéfini.

Les **programmes** sont cyclés, « soclés » et donc réécrits.

L'organisation des enseignements :

- les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;
- les **enseignements complémentaires** (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité ou langues et cultures régionales) sont proposés aux élèves ;
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

Les nouveaux cycles



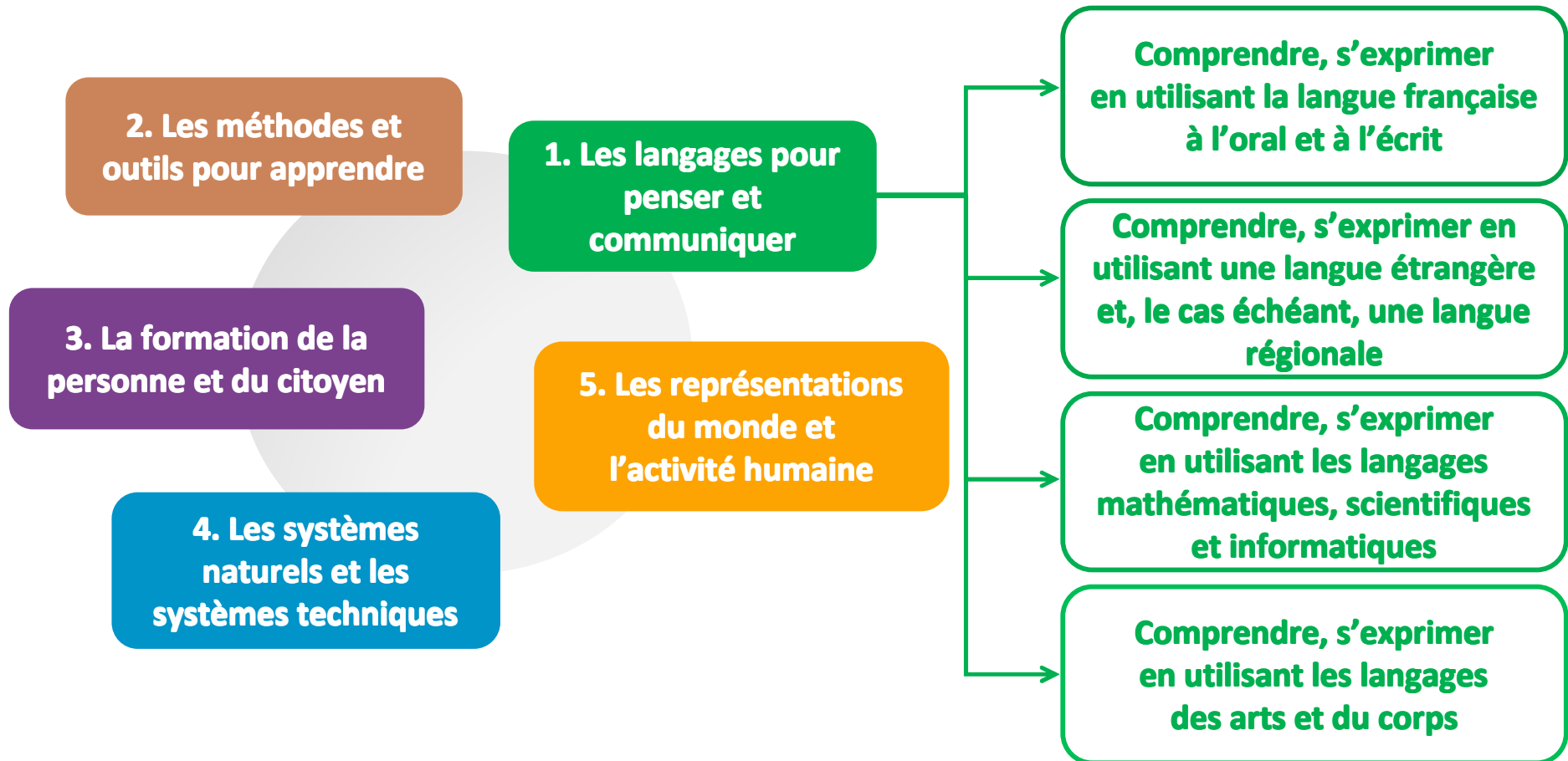
Tous les niveaux, du CP à la 3^e, passent dans les nouveaux cycles à la rentrée 2016.

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège : **une collaboration à renforcer** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

Le nouveau socle commun

➤ **5 domaines de formation**

➤ **Des objectifs dans chacun d'eux**



Les nouveaux programmes

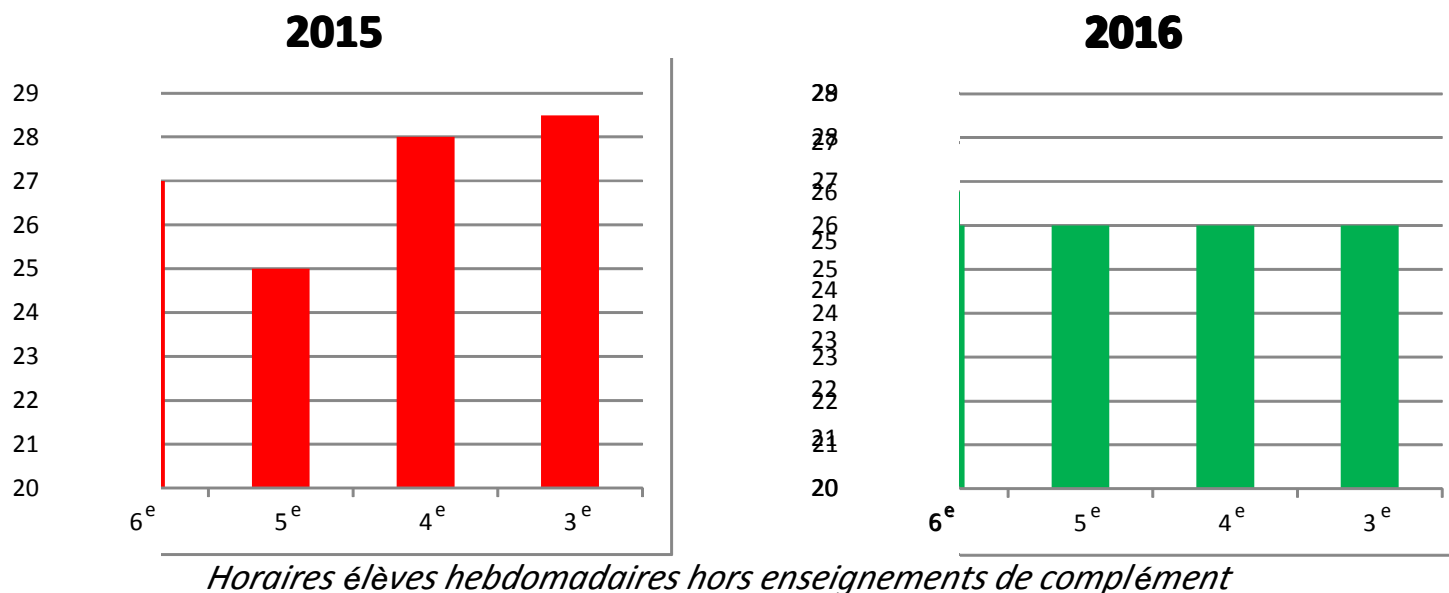
Des programmes davantage « **soclés** » : le travail dans le cadre de ces programmes doit permettre l'acquisition du socle commun.

Programmes de **cycle** : il revient aux équipes de choisir les progressions sur les 3 années de chaque cycle.

Les nouvelles grilles horaires

Répartition globale

Une meilleure répartition sur les années :



Les élèves de 6^e ne peuvent avoir plus de 6 h de cours par jour.
La pause méridienne ne peut durer moins de 1 h 30.

Les nouvelles grilles horaires

Les disciplines

L' établissement peut **moduler** de façon pondérée les horaires en respectant :

- les totaux disciplinaires sur le cycle ;
- les horaires annuels pour les élèves ;
- les ORS des enseignants.

Cas des **sciences expérimentales** et de la **technologie** en 6^e : chaque établissement choisit la répartition, avec possibilité de maintenir ou installer l' EIST.

La **deuxième langue vivante** est enseignée dès la 5^e.

Les **arts plastiques** et l' **éducation musicale** peuvent être répartis sur l' année ou semestrialisés.

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT	4	1,5	1,5	1,5
Technologie		1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc ⁿ musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

Les enseignements complémentaires

Règles générales

Enseignements communs

23 h en 6^e

22 h en 5^e / 4^e / 3^e



Accompagnement personnalisé

3 h en 6^e

2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques

interdisciplinaires (EPI)

2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements complémentaires

3 h hebdomadaires en 6^e et 4 h hebdomadaires en 5^e, 4^e et 3^e

Les enseignements complémentaires

Accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux :

- 3 h par semaine en classe de sixième ;
- 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.

Tous les élèves sont concernés, avec un **même nombre d'heures** pour tous les élèves d'un même niveau de classe.

Il s'agit d'aider chaque élève à **ne plus avoir besoin d'aide** en prenant en compte ses **acquis** d'élève et son **potentiel** propre pour le mettre en action dans un contexte interactif.

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des compétences plus transversales, faire prendre conscience aux élèves de la transférabilité de leurs acquis, faire de la méthodologie, du tutorat entre élèves...

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

1/2

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d' un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

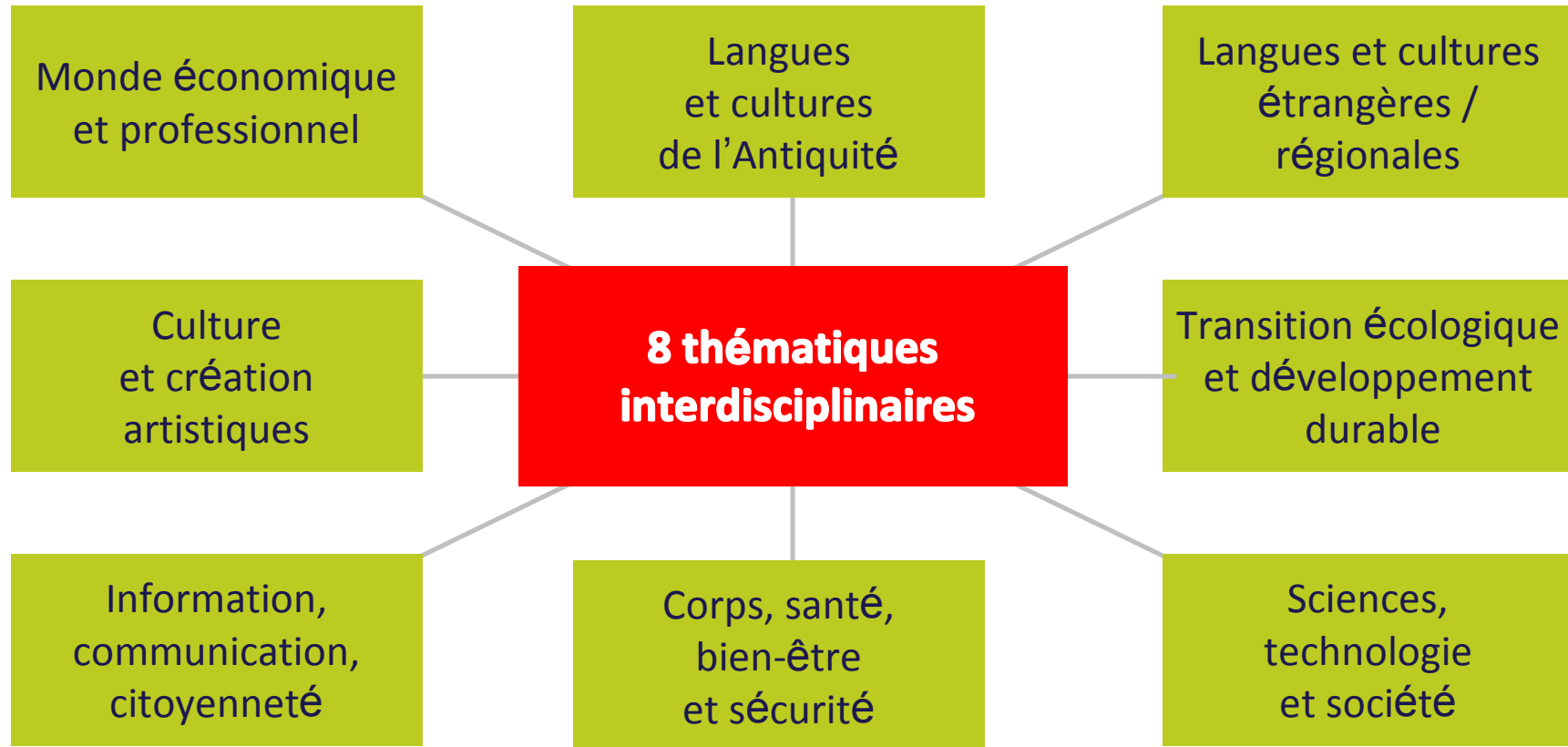
Les EPI s' appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (citoyen, Avenir, éducation artistique et culturelle).

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

2/2



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

Les enseignements de complément

Les élèves qui suivent un EPI « langues et cultures de l'Antiquité » peuvent bénéficier d'un **enseignement de complément** à raison, au maximum, de 1 h hebdomadaire en classe de 5^e et 2 h hebdomadaires en classes de 4^e et 3^e, qui viennent s'ajouter aux 26 h des enseignements obligatoires.

Les élèves qui suivent un tel enseignement ne seront pas regroupés dans des classes qui formeraient des filières sélectives.